

Une nouvelle centrale géothermale inaugurée au Fort de l'Est à Saint-Denis

À l'heure où la communauté internationale se réunit à Belém pour la COP 30, le territoire de Plaine Commune affirme concrètement son engagement en faveur du climat. Ce jeudi 20 novembre, la nouvelle centrale géothermale de Saint-Denis a été inaugurée sur le site du Fort de l'Est par Laurent Monnet, Président du SMIREC, aux côtés de Julien Charles préfet de la Seine-Saint-Denis, Geoffrey Carvalhinho, Conseiller régional d'Île-de-France, Délégué spécial à la Jeunesse, à la promesse républicaine et à la vie associative, Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis et Président de Plaine Commune, Thierry Landais, Directeur du Territoire Île-de-France Réseaux d'ENGIE Solutions et Amélie Renaud, Directrice régionale ADEME.

Cette nouvelle infrastructure, exploitée par Plaine Commune Énergie, filiale locale d'ENGIE Solutions, s'appuie sur la géothermie profonde du Dogger pour fournir une chaleur renouvelable, locale et stable. Elle permet de soutenir le développement du réseau de chaleur, et notamment son extension de 9km vers Aubervilliers qui permettra d'alimenter 7500 équivalents logements supplémentaires.



©Bertrand Guigou

Un projet structurant et concret pour la réduction des émissions

Sous maîtrise d'ouvrage du SMIREC, les travaux menés entre 2023 et 2025 ont mobilisé une cinquantaine d'entreprises afin de créer 9km de réseaux et un doublet géothermique foré près de la chaufferie bois du Fort de l'Est.

Le projet permettra d'éviter 7 500 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions de 3 000 véhicules pour un investissement de 29,5M€, soutenu par la Région Ile-de-France et l'Etat, via le Fonds Chaleur ADEME. La capacité de production EnR de la nouvelle centrale est de 45 000 MWh/an, pour une puissance totale (géothermie et pompes à chaleur) de 18 MW.

La centrale du Fort de l'Est constitue désormais un site exemplaire, associant biomasse, géothermie profonde et gaz en appoint/ secours, renforçant la résilience énergétique du réseau.

« Cette nouvelle centrale, sur le territoire de Plaine Commune, démontre que l'alliance entre gouvernance publique et ambition industrielle peut produire des solutions concrètes pour le climat. Elle rappelle que la transition énergétique n'est pas seulement un objectif : elle se construit ici et maintenant », précise Laurent Monnet, Président du SMIREC.

« Nous sommes ravis d'accompagner le SMIREC et Plaine Commune dans leur transition énergétique en

tant que délégataire du réseau de chaleur du SMIREC. Ensemble, nous faisons évoluer ce réseau pour répondre aux besoins croissants du Territoire. La mise en service de la géothermie du quartier du Fort-de-l'Est constitue une étape majeure dans son développement. Cette nouvelle infrastructure vient enrichir un mix énergétique innovant, déjà composé de trois sources renouvelables : biomasse, géothermie de surface et récupération de chaleur fatale sur un data center » mentionne Thierry Landais, Directeur du Territoire Ile-de-France Réseaux d'ENGIE Solutions.

Une réponse locale aux enjeux de la transition énergétique

Le principe de la géothermie consiste à utiliser la chaleur du sous-sol ayant pour origine la dissipation de la chaleur interne de la terre. Cette chaleur est exploitée grâce à deux forages géothermiques, constituant un doublet :

- L'un de production pour remonter l'eau chaude du sous-sol (1800 mètres de profondeur) à la surface,
- L'autre de réinjection pour assurer le retour de l'eau refroidie dans le réservoir.

À la surface, l'eau chaude cède sa chaleur, via un échangeur, à un réseau de distribution qui alimente différents bâtiments. Il n'y a aucun prélèvement d'eau, seule la chaleur de l'eau est utilisée. Un complément de chaleur est apporté au réseau par des chaudières gaz selon les températures extérieures.

Alors que le GIEC met l'accent sur la protection des ressources naturelles et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, cette réalisation démontre que les territoires urbains denses peuvent produire une énergie propre, durable et accessible.

« La mise en service de cette centrale s'inscrit pleinement dans la trajectoire que nous avons fixée avec le Plan Climat Air Énergie Territorial : un territoire qui réduit ses émissions, renforce sa souveraineté énergétique et protège la qualité de vie de ses habitantes et habitants... » Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis et Président de Plaine Commune.

Cap 2030 : un réseau de chaleur plus renouvelable et plus local

2e réseau d'Ile-de-France, le SMIREC dessert aujourd'hui 85 000 équivalents logements sur les communes de Saint-Denis, La Courneuve, Stains, Pierrefitte-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Aubervilliers, Épinay-sur-Seine et Villetaneuse, ainsi que dans les offices publics d'habitation, Plaine Commune Habitat, Seine-Saint-Denis Habitat, et pour l'Établissement Public Territorial Plaine Commune.

D'ici 2030, le SMIREC vise à amplifier sa part d'énergies renouvelables et locales grâce à :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre de – 40 %,
- Le développement de plus de chauffage urbain pour substituer le fioul et le gaz fossile,
- Le raccordement de nouvelles constructions et la réhabilitation de certains bâtiments.

Contacts Presse :

SMIREC / Agence Ekno

Justine Rateau – justine.rateau@ekno.fr - 07.75.28.40.76

Sophie Rousset – sophie.rousset@ekno.fr - 06.83.76.80.93

À propos de PLAINE COMMUNE

Plaine Commune est un Établissement public territorial (EPT) qui regroupe 9 villes au nord de Paris. Elles sont fédérées autour d'un projet commun, sur un espace qui connaît des mutations inédites en région parisienne.

Pour faire face aux défis du XXI^e siècle, Plaine Commune intègre l'écologie urbaine dans l'ensemble de ses politiques et projets territoriaux. L'objectif de Plaine Commune est notamment d'assurer le service public de production et de distribution de chaleur sur les communes du territoire. Elles se sont associées pour conjuguer leurs actions au service de l'extension d'un réseau qui est aujourd'hui le 2^e d'Ile-de-France, porté par une dynamique d'aménagement urbain sans précédent. Plaine Commune oblige depuis 2021 les nouveaux bâtiments à se raccorder au réseau public, afin que le territoire bénéficie de ses productions constantes, à des prix variant très peu.

À propos du SMIREC :

Le Syndicat Mixte des Réseau d'Énergie Calorifique est un syndicat de chauffage urbain qui exerce le service public de production et distribution de chaleur et de froid sur les territoires de Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Saint-Denis et sa commune déléguée Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse aux côtés des offices d'habitation Plaine Commune Habitat et Seine-Saint-Denis Habitat et de l'EPT Plaine Commune. Le SMIREC fournit du chauffage et de l'eau chaude sanitaire à 85 000 équivalents logements. Il s'agit du 2^e réseau de chaleur d'Ile-de-France.

À propos d'ENGIE Solutions

ENGIE Solutions est l'allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires sur la voie de la décarbonation. Pour accélérer leur transition énergétique et mieux associer performance économique et énergétique, chaque jour, au cœur des territoires, nos 16 000 collaborateurs conçoivent des mix énergétiques et des installations pour répondre aux besoins de nos clients, en fonction de leurs ressources, grâce à une palette de solutions complémentaires comme les réseaux locaux d'énergie, la production d'énergies décarbonées sur leurs sites ou nos services de performance énergétique. ENGIE Solutions est une marque du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone. ENGIE Solutions a réalisé un CA de 5,8 milliards d'euros en 2023. Pour en savoir plus : <http://www.engie-solutions.com>

À propos de Plaine Commune Energie

Plaine Commune Energie est l'entreprise délégataire du contrat de service public pour la fourniture de chaleur de la ville de Saint Denis, Stains, Pierrefitte, L'Île-Saint-Denis et Aubervilliers, filiale à 100 % d'ENGIE Solutions, Groupe ENGIE. Alimenté à + de 50 % d'énergie renouvelable, le réseau de chaleur participe aux actions en faveur du développement durable sur le Territoire.

Pour en savoir plus : www.iledefrance.fr

À propos de la Région Île-de-France

La Région Île-de-France s'est fixé des objectifs très ambitieux de multiplication par 4 de la production d'Energies Renouvelables sur son territoire d'ici 2050. Pour ce faire, elle intervient auprès de tous les acteurs et met en place différents leviers en fonction du type d'énergie. Pour le développement de la géothermie, la Région a mis en place un fonds de garantie et des aides à l'investissement.

La Région Île-de-France est le premier gisement géothermique français, et la première région de France en termes de valorisation de géothermie à travers les réseaux, avec 1 820 GWh de chaleur géothermale valorisée, soit 87% de la production française. Depuis 2016, la Région a subventionné 238 projets de chaleur et de froid renouvelable (travaux et études) pour un montant total de près de 130 millions d'euros. Pour la seule année 2023, ce ne sont pas moins de 49 projets qui ont été subventionnés à hauteur de 28 millions d'euros.

La Région Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'Hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale. La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens : les transports, mais aussi les lycées, le développement économique, l'environnement etc. Sur un espace qui couvre 2% du territoire français mais rassemble 18% de sa population et près de 30% du PIB national, la Région mène une politique d'aménagement qui place l'environnement au cœur de ses priorités et mobilise ainsi 10 milliards d'euros sur cette thématique.

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france/